

jours les victimes des mesures qu'on croit devoir prendre dans l'intérêt de la collectivité.

Je vous demande, Monsieur le Ministre, d'accorder une dérogation spéciale au département du Lot, en rapportant pour ce qui le concerne le décret qui interdit l'abattage des génisses.

Vous n'irez nullement, en le faisant, à l'encontre de l'intérêt général, mais vous irez au devant des désirs de nos modestes cultivateurs.

Veillez agréer...

E. DELMAS.

Médaille d'honneur

Une médaille d'honneur est décernée pour acte de courage et de dévouement à M. Nieuvel, huissier à Figeac.

Nos félicitations.

Contributions indirectes

M. Pendaries, vérificateur des contributions indirectes à Saint-Florent (Cher), est nommé en la même qualité à Figeac, en remplacement de M. Bessou.

M. Marot, vérificateur des contributions indirectes à Pauilly (Seine-Inférieure), est nommé en la même qualité à Figeac, en remplacement de M. Testut, précédemment nommé à Epervanay.

Service vicinal

M. Germain Espalieu est nommé cantonnier sur le chemin de grande communication numéro 40, en résidence à Arfaux-Bas, commune de Sousserac, en remplacement de M. Pierre Lacam, mis à la retraite.

Enregistrement

Nous lisons avec plaisir dans l'« Enregistreur » organe des agents de l'enregistrement, que notre jeune compatriote M. Louis Darnis, fondateur du groupement des surnuméraires du Sud-Ouest, vient d'être élu à l'unanimité secrétaire général du groupement des surnuméraires de France.

Nous lui adressons nos plus cordiales félicitations.

Orchestre symphonique

Mercredi soir, en assemblée générale, l'Orchestre Symphonique a reconstitué son bureau.

Ont été élus : Président : M. Chéry ; vice-président : M. Tassart ; archiviste : M. Sarrazin ; chef d'orchestre : M. Barreau.

L'Orchestre Symphonique et la Société littéraire se proposent de continuer leurs auditions-conférences ; la première aura lieu le mardi 21 décembre.

Le 25 décembre, une fête de bienfaisance ayant lieu à la Préfecture, l'Orchestre Symphonique prêtera son concours.

Commission départementale

La commission départementale s'est réunie à la préfecture mardi à 2 heures 1/2. Les décisions suivantes ont été prises :

Le chemin vicinal ordinaire numéro 5 de la commune de Bretenoux est déclaré d'utilité publique.

Des demandes de reconnaissance de chemins ruraux de la commune de Terrou sont adoptées.

La commission effectue la répartition d'une somme de 29.000 francs inscrite au budget départemental de 1920, pour subvention à appliquer aux chemins vicinaux, dans diverses communes.

Des demandes de subventions sont accordées à trois personnes infirmes. Une demande de virement de crédit présentée par le service des enfants assistés, est approuvée.

Une subvention de 200 francs est allouée à la commune de Belfort pour l'enseignement des travaux manuels.

La Commission propose la date du 17 janvier pour la réunion extraordinaire du Conseil général.

Lou Gorrit del Queray

Dans le cadre coquet de la salle des ingénieurs civils, 19, rue Blanche, « Lou Gorrit » a donné dimanche dernier sa troisième matinée de la saison. Fête aimable et charmante tous nos compatriotes s'étaient ren-

cus très nombreux, et qui obtint le plus vif succès !

Jusqu'à 5 heures les couples tourbillonnèrent aux sons d'un orchestre endiablé, et les vieilles danses du pays alternaient avec des cadences plus modestes. A 5 heures chacun se rangea pour écouter le concert qui fut très réussi. Des artistes de premier choix, brillant chanteurs et fins diseurs se firent chaudement applaudir et déchaînèrent l'enthousiasme de l'assistance.

Citons : M. Roque du Gorrit, Mlle Lormée du conservatoire ; notre compatriote Mlle Couderc de l'Opéra ; Mlle Carix de la comédie française ; M. Lucien de Gerlor, l'humoriste chansonnier de la Pie qui chante. M. Bégin Charles de l'Opéra de Nice ; et enfin l'irrésistible Canap des concerts parisiens.

M. le D^r Fontanille, sénateur du Lot ; M. Bouat conseiller général de Martel ; M. Garrigon attaché au cabinet du ministre des colonies, s'étaient rendus au milieu de leurs compatriotes qui furent très heureux de les saluer et de leur serrer la main.

Nos félicitations sincères et méritées aux organisateurs, qui nous firent passer une charmante après-midi.

Obsèques

Mardi soir à 3 heures ont été célébrées les obsèques de M. Lalanne, mécanicien en retraite du P. O., décédé après quelques jours de maladie.

Les membres de l'Association des retraités du P. O., drapeau en tête, précédaient le char funéraire qui était recouvert de fort belles couronnes.

Derrière le char, suivait une foule nombreuse d'amis de M. Lalanne qui comptait dans notre ville de vives sympathies.

Au cimetière, M. Jarry, vice-président de l'Association des retraités du P. O., a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Nous adressons à la famille si cruellement éprouvée, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Madame veuve Grégoire, belle-mère de M. Guiraud, adjoint technique des Ponts et chaussées, décédée à Cahors, à l'âge de 82 ans.

Cette mort met en deuil les familles Guiraud, Dumas, Parazines auxquelles nous adressons nos bien vives condoléances.

Chambre de Commerce du Lot

AVIS DE RETRAIT DE COUPURES au 31 décembre 1920.

2^e LISTE

1^{re} coupures étrangères au département :

Chambre de Commerce d'Alais. — Toutes les coupures de 1 franc et de 0 fr. 50 qu'elles qu'en soient la date.

Chambre de Commerce de Blois et Loir-et-Cher. — Les coupures de la 1^{re} émission (16 août 1915, coupures bleues de 1 franc et 0 fr. 50).

Chambre de Commerce d'Alger. — Les coupures de ses premières émissions dont les numéros de série ne sont précédés d'aucune initiale :

1 franc, couleur mauve, délibération 3 septembre 1914 ;

0 fr. 50, couleur orange, délibération 13 janvier 1915.

2^e Coupures du département du Lot :

Emissions 1^{re} janvier 1915, séries A, B, C, D, E, F, G, (teinte bleu-violet sans le Pont Valentré).

Un record

Mardi soir, un record a été établi pour la vitesse d'un cheval attelé. En 36 minutes, ce cheval appartenant à M. Rigal, boucher à Cahors, a parcouru au trot, le trajet de Cahors à Vers (15 kilomètres).

De nombreux amateurs ont été fort intéressés par cette course sur une route pleine d'obstacles (camions-automobiles, autos, attelages de bœufs).

Accident du travail

Un homme d'équipe de la gare de Cahors, M. Théophile Castelnaud, 19 ans, s'est blessé à la main gauche en

casant des briquettes sur le tender d'une machine en partance. Cet accident entraînera une incapacité de travail de huit jours.

CHRONIQUE SPORTIVE

Allo 783 !

Allo ! Regrettable qu'un esprit de chauvinisme local déplacé en la circonstance arrête la formation du quinze de la sélection Lotaise.

Allo ! Je vous signale par contre le beau geste de l'U. S. Puy-lévoise qui s'offre à remplacer la sélection et à envoyer son équipe !

Allo ! Le mauvais temps de la semaine dernière a fait passer de bien mauvais moments aux dirigeants de l'A. C. J'en connais un qui quatre fois par jour essayait de lire au baromètre ce que ce dernier s'entendait à ne pas vouloir marquer. Pôôvre !

Allo ! On fait plus que du foot-ball au stade de l'U. S. Cupidon caché parmi les joueurs y fait du tir et lance ses traits à jet continu. Plusieurs flèches auraient touché juste, sur la touche ! Hé ! Hé ! qu'en pensez-vous « Sultan ».

Allo ! Malgré les terrains boueux et le temps incertain il y avait foule, dimanche au stade de l'U. S. (Demandez plutôt au Caisier) : que sera-ce par les jours de Soleil !

Allo ! Savez-vous si l'on a prévu au remplacement de Veyrieras qui s'envole au pays du ballon rond ? Ne croyez vous pas qu'il y aura quelques difficultés ?

Allo ! Prévenez le bon public caennais que dans le cas peu certain, où l'Equipe visiteuse arriverait à nouveau en retard, les dirigeants de l'A. C. ont commandé une caisse de Chandelles à la Liquidation des Stocks afin d'éclairer la touche. Il y aurait aussi paraît-il, un ballon lumineux. De plus, au lieu du Hip ! Hip ! Hourra final les équipiers devront tous chanter en cœur l'hymne des Lampions. Ainsi tout le monde en aura « plein la vue ».

Allo ! On ne prend pas souvent l'Equipe de l'A. C. en photo, mais lorsqu'on le fait c'est pour de bon. Dimanche on en tira 9 clichés ! Quelle patience.

Allo ! Je vous signale le beau geste de Combalbert qui ne voulant pas une défaite de son club par l'Avenir Moissagais reprit sa place dimanche au centre de la ligne de 3/4. Lorsqu'il le fut la garde est là !

Après sa performance contre Moissac, certains pensent que l'Equipe de l'Aviron doit Dimanche venir aisément à bout de l'Association Sportive des Cheminots de Montauban. Grave erreur ! Si l'on n'a pas de renseignements précis sur l'Equipe visiteuse elle n'en arrive pas moins avec une bonne renommée d'extrême mobilité et nous pensons de plus qu'il faut se méfier des gens qui s'entraînent en silence. Il se peut que l'Aviron enregistre une nouvelle victoire, mais pas aussi facilement qu'on le pense. Nous en reparlerons samedi en donnant la composition de l'Equipe Caducienne.

A l'heure où nous mettons sous presse le Match de championnat 7^e contre 11^e se poursuit. Le 11^e qui devrait sembler-il emporter la décision devra s'employer à fond surtout depuis le départ des deux meilleurs équipiers Mignucci et Lisse.

Aviron Caducien

Jeu de 20 h. 30, Réunion des équipiers, Café de la Promenade. Salle du 1^{er} étage.

Vers

En panne. — Depuis le 1^{er} décembre jour de la foire à Cahors, deux vaches laitières achetées à Cahors au prix de 5.600 fr. destinées au sanatorium de Montfaucon sont à Vers où elles attendent qu'on aille les prendre. Toutes deux ont mis bas le lendemain de la foire.

Resteront-elles longtemps à Vers ?

Lauzès

Foire. — Notre foire de décembre fut très importante. Voici les divers cours pratiqués :

Gros bœufs : 4.000 à 6.000 fr. ; bœufs ordinaires : 3.000 à 4.000 fr. ; bouvillons : 1.000 à 3.000 fr. ; brebis de 120 à 200 fr. pièce ; veaux de boucherie : 5 fr. 50 à 6 fr. le kilogramme ; porcs gras : 350 à 400 fr. les 50 kilos ; porcelets : 150 à 300 fr. selon qualité et grosseur ; poulets : 3 fr. 50 à 4 fr. ; canards : 5 fr. ; oies : 6 fr. le demi kilo ; œufs : 8 fr. la douzaine ; peu de jardinage.

Cazals

Dans l'enregistrement. — M. Jeoffre, receveur est nommé à Marchant (Doubs) et M. J. Camille, auxiliaire de l'enregistrement est placé à Toulouse. Nos félicitations.

L'autobus et le tramway. — Il semble enfin que ce moyen de transport, de plus en plus onéreux, ait perdu la faveur dont il jouissait auprès du public. Les voyageurs qui l'utilisent sont de plus en plus rares et notre vaillante population, n'aspire plus qu'à ce fameux tramway dont on lui a parlé si souvent mais qui n'a pu encore être réalisé. Espérons que le conseil général au cours de sa prochaine session extraordinaire, solutionnera enfin favorablement cette importante question.

Luzech

Rugby. — Notre équipe première de l'U. S. L. rencontra dimanche, dernier, l'U. S. duravelloise (1).

La première mi-temps est à l'avantage des Luzéchois dont les avants accablent Duravel dans ses buts. Une vive contestation s'élève, qui s'éternise. Finalement, l'essai discuté, marqué par Luzech, est courtoisement abandonné. Résultat de la première mi-temps : Luzech, 8 points ; Duravel, 0.

A la 2^e mi-temps Duravel se ressaisit et maintient le jeu dans les 22 de Luzech. Mais, à la suite d'une mêlée, les avants luzéchois marquent 1 essai et bientôt après les trois-quarts de la même équipe marquent 2 autres essais. Aucun n'est transformé.

La fin est sifflée quelques instants avant l'heure, à cause de l'obscurité de la nuit.

Luzech triomphe par 17 points à 0. Belle partie jouée devant un public nombreux.

L'équipe première de Luzech a fait de sérieux progrès qu'elle ne manquera pas de manifester dans des rencontres plus importantes en perspective.

Dimanche prochain, l'U. S. L. (2^e) rencontrera sur son terrain l'U. S. D. (2^e).

Figeac

Mutilés. — Les délégués des Mutilés des groupements de l'Union des Combattants du Lot réunis en Assemblée générale au siège départemental à Figeac, de Colomb, sous la présidence de M. E. Canon, ont adopté à l'unanimité les vœux suivants :

Augmentation de 50.000 des pensions des mutilés avec un rappel de deux ans.

Que les pensions des réformés d'avant-guerre soient assimilées à celles des mutilés de la grande guerre.

Que les Présidents et Secrétaires des groupes de Mutilés soient avant tout des hommes indépendants. Les fonctionnaires, membres d'un Comité directeur des mutilés ne peuvent soutenir réellement, en haut lieu, les justes revendications des mutilés. Il y a incompatibilité entre ces deux fonctions.

Remettrons désignant M. Canon pour remettre à M. le Ministre des Pensions le cahier des revendications des Mutilés de l'U. C. L.

Caisse d'épargne. — Par suite du règlement des comptes de fin d'année, la Caisse d'épargne de Figeac sera fermée à partir du 13 décembre.

La première séance de l'année 1921 aura lieu le dimanche 2 janvier.

Saint-Sulpice

Un beau coup de fusil. — Un sanglier avait été aperçu dans Salsac. Aussitôt, sur l'initiative de notre actif maire M. Magné une battue fut organisée à laquelle prirent part une dizaine de chasseurs de la commune. La battue fut fructueuse. — Partis samedi matin vers 11 h., les chasseurs revinrent à 2 h., portant un sanglier de plus de 80 kilos. — Qu'ils reçoivent nos sincères félicitations, et en particulier M. Lafon Faustin, à qui revient l'honneur d'un si beau coup de fusil.

Gourdon

Administration pénitentiaire. — M. l'abbé Jardel est nommé aumônier de la maison d'arrêt de Gourdon, en remplacement de M. l'abbé Budelle, démissionnaire.

Pour le monument des morts de la guerre. — Dans sa récente réunion, la société de secours mutuels de Saint-Eloi, a voté une somme de 500 francs pour l'érection du monument des enfants de la commune de Gourdon, morts pour la France.

C'est là un beau geste dont il convient de remercier vivement la belle et importante société gourdonnaise de Saint-Eloi.

Salviac

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 7 décembre, le tribunal correctionnel de Gourdon a infligé 16 francs d'amende avec sursis en rendant le père civilement responsable pour les frais, à un jeune garçon menuisier de Salviac, pour livraison de farine sans bulletin de livraison.

DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 13.

A la Chambre

De Paris : La Chambre, présidée par M. Léon Bérard, a continué, ce matin, la discussion du projet de loi relatif au nouveau régime des chemins de fer.

M. Margaine explique pourquoi il ne votera pas le projet : ce n'est pas parce qu'il a mauvais caractère, ainsi que d'autres l'ont prétendu, mais parce qu'il a vu les choses de près.

M. Margaine donne les raisons pour lesquelles l'autorité supérieure des chemins de fer appartiendra toujours, selon lui, aux Compagnies elles-mêmes et non pas au Conseil Supérieur.

Le projet, dit-il, mêle des choses qui, jusqu'à présent, avaient toujours été distinctes : c'est l'effet du pouvoir de la loi et du pouvoir de la Convention.

Ainsi pourra-t-on apporter des dérogations au Cahier des charges sans que le pouvoir législatif intervienne.

L'orateur cite, à cet égard, l'exemple de la tarification qui pourra être augmentée indéfiniment sans que le Parlement puisse rien faire.

En résumé, dit M. Margaine, on nous fera payer très cher une transformation que nous avions demandée dans de toutes autres conditions.

Protestation allemande

De Berlin : Le Cabinet de l'Empire s'est occupé, hier, de la Note de l'Entente interdisant aux ministres allemands de prendre la parole dans les districts occupés.

On assure que le Gouvernement allemand protestera énergiquement contre cette interdiction.

Constantin fait le bon apôtre

De Rome : L'ex-roi Constantin a accordé une longue interview au « Messager » : il ne fait que répéter ce que disent ses ministres et ses journaux prétendant qu'on le calomnie quand on l'accuse de germanophilie et de trahison envers l'Entente.

Il s'efforce de démontrer que ce qui se passe en Grèce ne concerne que lui et les Grecs, vu que d'ailleurs, selon lui, les Alliés l'ont reconnu par leur Note.

Le plébiscite est un acte d'ordre purement intérieur. La politique de son Gouvernement sera sincèrement ententophile et il écarte l'hypothèse d'une alliance gréco-turque contre l'Entente.

Son retour à Athènes, a-t-il dit, sera féérique.

En Espagne

De Madrid : Des nouvelles parvenues d'Espagne disent que les grèves diminuent à Barcelone devant l'attitude énergique du Préfet. L'ordre semble rétabli.

L'Armée de Wrangel

De Paris : Un radio de Moscou annonce que le général Wrangel a demandé au Gouvernement français l'autorisation de se rendre à Paris afin de conférer sur le sort de son armée.

Chef cuisinier

Muni de bonnes références

DEMANDE PLACE

S'adresser au Bureau du Journal.

Entrepôt des Sels du Midi

J. ROUS, rue Victor-Hugo.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles GRÉGOIRE, DUMAS, GUIRAUD, PARAZINES, RULHE et tous les autres parents ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent de faire en la personne de

Madame Veuve Célestin GRÉGOIRE

Née Rulhe

décédée à Cahors, le 8 décembre 1920, à l'âge de 82 ans, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu vendredi 10 décembre à 9 h. 1/4 du matin en l'Eglise Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire 14, Place des Petites-Boucheries.

Il ne sera pas fait d'invitation le présent avis en tenant lieu.

CONVOI FUNÈBRE

Madame veuve HENRI, Monsieur Pierre CABESSUT, fabricant d'Eaux gazeuses, et tous les autres parents,

prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister aux obsèques de

Monsieur Joseph HENRI

Lieutenant au 7^e d'Infanterie,

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Mort pour la France.

qui auront lieu Vendredi 10 courant, à 10 heures du matin.

Réunion à la maison mortuaire, 19, rue St-Barthélémy.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 7 Décembre 1920.

Le marché est toujours agité et la plupart des valeurs abandonnent encore du terrain. Cependant en clôture, on note un léger raffermissement de quelques titres pétroliers sur les moins mauvaises dispositions du marché de Londres.

Les changes se tendent à nouveau et nos rentes françaises sont soutenues : 3 0/0 56,90, 5 0/0 85,20, 4 0/0 1917 et 1918, 69,60 et 69,25, 5 0/0 amortissable 97,75, Crédit National ancien 480, le nouveau 494.

Banques faibles : Paris 1.520, Union Parisienne 1.035, Lyonnais 1.550.

Navigations louches : Suez 5.985, Transatlantique 309, Chargeurs Réunis 935.

Cuprifères irrégulières : Rio lourd à 1.420, Tanganyika 80.

Industrielles russes plus lourdes : Naphte 360, Bakou 3.800, Lianosoff 630, Platine 545, North Caucasian 77.

Pétroliers fermes au début se ressaisissent en clôture : Eagle 632, 626 et 640, Shell 369, Royal Dutch 32.800, Ommium des pétroles 1.420.

Diamantifères et mines d'or soutenues : De Beers 784, Crown mines 136, Rand mines 145, Goldfields 60,50.

Caoutchoucs indécises : Financier 165, Malacca 127.

Une fatale erreur

Sera pour les personnes qui soucieuses de leurs intérêts, n'auront pas visité l'exposition de chaussures de Grand Luxe de Limoges et aux prix incroyables de bon Marché que le Grand Public de Cahors a pu s'offrir.

Visiter c'est voir et voir c'est acheter

Absolument Unique

Votre grand nombre seul peut aider à la baisse

QUE SEULS VOUS DESIREZ

Rue de la Mairie, Ancienne Maison Salanité

Marché de La Villette

6 Décembre 1920

ESPÈCES	ENTRÉES	RENOU	PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif		
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs...					
Vaches...	3.612		4,60	4,40	4,00
Taureaux...					
Veaux...	1.084		6,50	6,25	5,75
Moutons...	10.600		5,50	5,25	5,00
Porcs...	3.732		6,30	6,20	6,00

OBSERVATIONS. — Vente plus facile sur les bœufs, veaux et moutons, mauvaise sur les porcs.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)
Le correspondant : B. ALIBERT.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 9

La tragique aventure

DU

MIME PROPERCE

PAR

Albert BOISSIÈRE

II

Le mandat imprévu

— Monsieur, j'ai si peu assassiné la femme avec qui je suis descendu samedi à l'hôtel du Matelot Saxon, qu'elle a pris, en ma compagnie, le rapide de 8 heures 28, est descendue, en même temps que moi, à la gare Saint-Lazare... et que, si je n'avais été arrêté avec tant de précipitation et, je dois le reconnaître avec tant de mystère et de discrétion, ma femme qui me précédait de quelques pas eût eu le temps de se retourner et de se rendre compte des événements.

Le magistrat du petit parquet regarda le policier ; le policier regarda le magistrat.

— Votre attitude est d'autant plus louche, répliqua celui-ci, que vous auriez pu faire cette déclaration au moment de votre arrestation.

— Si je ne l'ai point faite, dit le jeune homme en baissant les yeux, c'est la faute à l'inspecteur